



## **Postulat - 22\_POS\_64 - Josephine Byrne Garelli et consorts au nom PLR - Postulat Internats avec école spécialisé : une réorientation à étudier**

### Texte déposé :

Le 13 septembre dernier, notre collègue Marc Vuilleumier a déposé un postulat qui demandait au Conseil d'État d'établir un rapport sur l'avenir et le rôle des internats avec école spécialisée.

Son constat était que trois des cinq institutions accueillant des enfants en internat, n'étaient occupées qu'à un tiers de leur capacité.

Dans son rapport du 22 juin 2022 sur le postulat Sylvain Freymond « Propos et attitude du directeur du SPJ : toute la lumière doit être faite », le Conseil d'État nous informe que depuis 2018, la Direction Général de l'enfance et la jeunesse (DGEJ) est confronté à une saturation des places, tant dans les foyers que dans le cadre des mesures ambulatoires. En effet, entre 2018 et 2021, une augmentation significative des mandats de placements a été observée. Le nombre d'enfants concerné par année est passé de 7'000 par an en 2018 à 7'718 en 2021.

De plus, certains enfants sont maintenus en hébergement social dans un cadre hospitalier, alors que leur état de santé ne nécessite aucune médicalisation et que l'hôpital n'est pas un lieu adéquat pour la prise en charge d'un enfant sur plusieurs semaines. D'autres enfants sont maintenus à domicile faute de place en foyer ce qui occasionne un report de la charge de travail sur les assistants sociaux en protection des mineurs (ASPM). Plus grave encore, cela représente un risque pour l'enfant concerné.

**Dès lors que certains internats sont sous-occupés et que les lieux d'hébergement pour les enfants qui doivent être retiré de leurs familles sont saturés, je demande par ce postulat que le Conseil d'État étudie l'opportunité de transformer certains internats en lieu d'hébergement pour accueillir les enfants qui nécessitent une prise en charge sociale ou un placement en urgence.**

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Clerc (PLR)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Charles Monod (PLR)
6. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
7. Daniel Ruch (PLR)
8. Elodie Golaz Grilli (PLR)
9. Fabrice Tanner (UDC)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Florence Gross (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jean-Daniel Carrard (PLR)
14. Jean-François Cachin (PLR)
15. Jean-Louis Radice (V'L)
16. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
17. Laurence Bassin (PLR)
18. Laurence Creteigny (PLR)
19. Marc Morandi (PLR)
20. Maurice Neyroud (PLR)
21. Michael Wyssa (PLR)
22. Monique Hofstetter (PLR)
23. Nicola Di Giulio (UDC)
24. Nicolas Glauser (UDC)
25. Nicolas Suter (PLR)
26. Nicole Rapin (PLR)
27. Patrick Simonin (PLR)
28. Philippe Germain (PLR)
29. Pierre Kaelin (PLR)
30. Pierre-André Romanens (PLR)
31. Regula Zellweger (PLR)
32. Sergei Aschwanden (PLR)
33. Yvan Pahud (UDC)